

**Madame la cheffe de service de l'Administration, représentant
Monsieur le Directeur de l'administration pénitentiaire**

**Monsieur le Directeur adjoint de l'École nationale
d'Administration pénitentiaire**

**Mesdames et Messieurs les élus, les représentants des autorités
administratives, civiles, militaires et judiciaires,**

**Mesdames, Messieurs les personnels de l'École nationale
d'Administration pénitentiaire**

Chers collègues de tous corps et tous grades

Chères familles,

C'est avec beaucoup de fierté que je représente ce jour la 28^e promotion de capitaines pénitentiaires. Nous sommes réunis pour célébrer la fin d'une année de formation, synonyme d'apprentissage, de compétences et connaissances nouvelles mais aussi de rencontres personnelles et professionnelles fortes.

Une année marquée également par une évolution significative dans notre parcours professionnel puisque notre grade est passé d'élèves lieutenants pénitentiaires à celui d'élèves capitaines. Monsieur le Directeur adjoint de l'École nationale d'administration pénitentiaire, j'ai l'honneur au nom de la 28^e promotion de solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation de porter le nom de Monsieur Léon Gautier. Dernier vétéran du débarquement de Normandie, dont nous célébrons le 80^e anniversaire cette année, Léon Gautier est un homme dont le courage et le dévouement ont marqué l'Histoire.

Léon Gautier et avec lui, les 176 personnes composant le commando unique de Kieffer, refusaient l'occupation de leur patrie, celle dont ils avaient hérité ou qu'ils avaient choisie. Ils étaient des hommes humbles avec un unique dessein : celui de libérer la France de l'occupation nazie.

Léon Gautier disait : « Nous ne sommes pas des héros, nous n'avons fait que notre devoir ». Cette citation trouve un écho particulier dans notre rôle quotidien au sein de l'administration pénitentiaire. Elle nous rappelle que chaque jour, en exerçant notre métier, nous ne recherchons pas la renommée. Nous accomplissons notre devoir avec humilité et détermination. Nous avons choisi une profession exigeante, souvent mal connue ou mal comprise par le grand public. Les capitaines pénitentiaires jouent un rôle essentiel au service de la société en assurant la gestion de la sécurité et la réinsertion des personnes détenues placées sous leur responsabilité. En tant que membres du corps de commandement, la tâche managériale représente aussi un défi.

Forts de notre dévouement et de notre formation solide, nous surmonterons ce défi avec rigueur, engagement et enthousiasme. La 28^e promotion de capitaines pénitentiaires est composée de 41 élèves qui ont beaucoup appris et énormément grandi, ensemble, en façonnant leur identité professionnelle et personnelle au fil des épreuves.

Autoriser notre promotion à porter le nom de Léon Gautier serait l'occasion de souligner le destin de cet homme d'une grande humilité, grand serviteur de la patrie et de la République. Un homme dont les valeurs et l'exemplarité doivent nous guider chaque jour dans l'exercice de nos fonctions.

L'ensemble de la promotion remercie l'unité de formation des cadres de personnels de surveillance, les coordinateurs et les personnels de l'Ecole. Je vous souhaite à tous et toutes, mes chers camarades, un chemin professionnel rempli d'épanouissement et de réussite. Les métiers de l'administration pénitentiaire s'enrichissent encore et chaque jour sera l'occasion de mettre en œuvre les valeurs qui nous animent. Bonne

continuation. Notre engagement envers l'administration pénitentiaire est inébranlable.